Beynes Histoire Patrimoine

Agrément Jeunesse et Sport

Union REMPART

www.beyneshistoirepatrimoine.fr

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2021

Devant l'impossibilité de se réunir physiquement due à la crise sanitaire, les membres de l'association Beynes Histoire Patrimoine ont procédé à leur Assemblée Générale sous mode électronique entièrement dématérialisé, entre le lundi 15 février 2021 et le samedi 20 février 2021. Cette semaine permet aux adhérentes et adhérents de prendre connaissance des documents et de procéder à un vote électronique en suivant le lien qui leur a été communiqué.

Au 13 février 2021, le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation s'élève à 48. A l'issue de la procédure, soit le 21 février à 0h00, 31 adhérents ont exprimé leur choix, soit 64,6x% des adhérents à jour de cotisation. Le quorum étant atteint, les délibérations de l'Assemblée Générale sont valides

Ordre du jour

1. Rapport moral et rapport d'Activités de l'année 2020

2. Rapport financier par le trésorier

3. Montant des adhésions

4. Projets pour 201

5. Composition du CA

6. Questions diverses

1. Rapport moral et d'activité 2020

BHP ayant été fondée fin 2009 et déclarée en 2010, elle entre dans sa 12ème année.

Chacune des années passées a connu une active vie associative, tout en évoluant dans ses manifestations. La valorisation du patrimoine beynois est restée au cœur de nos objectifs, ainsi que les recherches dans l'histoire locale.

Les activités pour l'année 2020 ont malheureusement été très limitées par la survenance de la pandémie Covid-19 !

L'atelier Archéologie a été contraint d'arrêter ses activités dès la mi-mars et n'ont pu reprendre depuis.

Les visites à l'intérieur du château n'ont pu reprendre, faute de la possibilité d'accès à celui-ci.

La fête de la Nature, à l'origine coordonnée par Storengy, n'a pu avoir lieu, suite au retrait de Storengy. Notre exposition sur les légumes anciens n'a donc pu être présentée quoique prête. Un stand a toutefois pu être mis en place lors des Journées Européennes du Patrimoine le samedi 19 septembre 2020, sur la place du 8 mai 1945, à côté du travail à ferrer les bœufs.

Une seule conférence a pu être organisée sur le sujet de la calligraphie. La prestation du beynois Jean-François Ernotte a été fort appréciée par les participants à cette conférence.

Une seule sortie Rando-Culture a pu être organisée mais, malheureusement, a été annulée au château d'Ecouen, en partenariat avec le club Balade et Randonnée, que nous tenons à remercier pour sa fidélité ! Les chèques de participation à cette sortie n'ont pas été encaissés.

La diffusion des informations fournies par les différentes associations avec lesquelles nous avons une adhésion croisée ont été diffusées à l'ensemble de nos adhérents.

Ces contraintes sanitaires n'ont pas empêché quelques membres du CA de rencontrer la nouvelle équipe municipale afin de travailler sur les potentialités de développement du patrimoine local. Ces rencontres ont été constructives et permettent d'envisager un avenir de développement pour les activités de notre association, dès lors que les contraintes sanitaires seront levées.

Les adhérents se sont prononcés sur ce rapport moral et d'activité par :

Votants : 31 Pour : 31 Contre : 0 Abstentions : 0

Le rapport moral est accepté à l'unanimité.

2. Rapport financier

Comme indiqué dans le rapport moral, l'activité ayant été réduite en 2020, les dépenses ont été limitées.

On trouvera ci-après les éléments de ce rapport:

Beynes Histoire et Patrimoine

AG 2021

Rapport financier 2020

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Dépenses

Achats	171,84 €
Fournitures administratives	0,00 €
Documentation	0,00 €
Archéologie	0,00 €
Frais de réception (Pots)	42,84 €
Gros Matériel (Diable)	129,00 €

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Dépenses

Charges externes	337,04 €
Cotisations autres associations	205,00 €
Assurance	51,79 €
Informatique (hébergement-gestion site)	80,25 €
Mise en page des livrets	€
Impression affiches et tryptiques	€

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Dépenses

Services extérieurs	575,81€
Droits d'auteur	40,00 €
Publicité	42,00 €
Frais postaux	58,81 €
Repas AG 2020	435,00 €

Charges Financières	56,16 €

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Dépenses

Total dépenses	**1382,85 €**

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Recettes

Adhésions + Dons (Dont 74,00 au titre de 2020)	**652,0 €**
Subventions	**1800,00 €**
Mairie	1300,00 €
Fêtes Beynoises (2019)	0,00 €
CRARM	500,00 €
Visites Château + Église (Fermé pour cause d'inondation)	**19,00 €**

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Recettes

Conférences + Rando Culture	**183,07 €**
Conférences Caligraphie	183,07 €
Randos Culture Ecouen	0,00 €
Ventes : livres + triptyques+ Cartes postales+Set de table+magnets	**828,50 €**
Divers Repas AG	**425,00 €**
Intérêts financiers	**3,20 €**

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Recettes

Total Recettes	**3910,77 €**

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Bilan

Bilan (2019 : 654,50 €)	**2527,92 €**

Soldes bancaires au 31/12/2020	**9863,54 €**

BHP AG 2021
Rapport financier 2020
Bilan des Conférences et Randos-culture

Evénement	Dépenses	Recettes	Bilan	Salle
Caligraphie	272,00 €	183,07 €	-168,93 €	80,00

Le bilan de l'année 2020 est donc de 2 527,92 € (le trésorier rappelle qu'en 2019 le bilan était de 654.50 €). Ce bilan est trompeur étant donné que nombre d'activités n'ont pu être menées à terme. Il est toutefois à noter la forte baisse de la prime d'assurance (divisée par 10 !) suite à un changement de prestataire…

Les soldes bancaires fin 2020 sont de 9863,54 €.

Les adhérents se sont prononcés sur ce rapport financier par :

Votants : 31 Pour : 0 Contre : 0 Abstentions : 0

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

3. Montant des adhésions :

Etant donné le manque d'activité, dû à la pandémie Covid-19, le CA a décidé de ne pas modifier le montant de l'adhésion pour l'année 2021 pour les nouveaux adhérents et de proposer la gratuité pour les adhérents à jour de leur cotisation en 2020. Pour mémoire, les montants d'adhésion votés lors de l'AG 2020 sont :

- Adhésion individuelle : 15 €
- Adhésion couples : 22 €
- Membre bienfaiteur à partir de 30 €
- Adhésion d'association : 15 €

L'assemblée approuve les décisions du CA concernant les adhésions pour l'année 2021 à l'unanimité.

4. Projets pour l'année 2021

L'année 2020 n'ayant pas permis de réaliser les activités prévues, celles-ci sont reportées. Toutefois, les contraintes actuelles ne permettent pas de définir un calendrier précis. Les propositions actuellement en suspens sont rappelées ci-dessous :

Randos-Culture :

- Visite du musée d'Ecouen (sans rando) -Déjeuner dans un restaurant local.
- Château de la Roche-Guyon avec rando dans les environs. Repas à définir

Le site web : Mise à jour et complément à faire dans l'année

Facebook : c'est la vitrine et l'information de BHP

Présentation à Maule d'un PPT sur le Château de Beynes en liaison avec l'ACIME.

Commentaires sur le château depuis le promontoire (RV groupes constitués)

Rando-challenge : activité au niveau national initialement prévue le 19 avril 2020 et reportée au 25 avril 2021 si les conditions pour son déroulement sont réunies ; rallye pédestre par équipe de 2 ou plus qui aura lieu sur les territoires de la commune de Beynes. BHP a fourni le document remis au départ avec des questionnaires (grilles de réponse(s)). Une documentation sera fournie aux concurrents où ils pourront retrouver ou en déduire les réponses aux questions posées dans les ateliers sur le circuit. Il y aura 2 circuits : 12 et 15 km.

Fête de la Nature reportée par Storengy à la mi-mai si les conditions sanitaires s'y prêtent: "le langage des arbres" ; BHP y participera avec une exposition sur les légumes anciens dans

l'alimentation des paysans d'Ile-de-France au moyen âge. Les panneaux sont à finaliser avant impression sur support durable.

Projection du film sur la Vallée de la Mauldre (réalisé par l'ACIME) à la Barbacane ; date à fixer en fonction de la disponibilité de la salle.

Atelier archéologie : les activités reprendront au local BHP un mardi sur 2 des que les conditions sanitaires le permettront. Il y avait en général 7 personnes. Suite au départ d'Annie Stender, un nouveau responsable de cet atelier est en cours de désignation : Catherine Rigault et Jean-Claude Schmutz se portent candidats pour co-animer l'atelier. Les activités : marquage des pièces ramassées antérieurement, reconstitution des pièces grâce aux morceaux dans la réserve et faire vivre la vitrine désormais installée à La Barbacane. BHP n'est que le dépositaire de tous ces éléments, c'est la commune de Beynes qui en est le propriétaire.

Le CA souhaite profiter de cette période pour mener une réflexion de fond quant au fonctionnement de l'association.

- Il apparaît nécessaire de formaliser des objectifs à court, moyen et long terme. A chaque stade, définir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre (Comptabiliser les participations effectives pour juger de la réalisation du projet, effectuer des demandes ponctuelles de collaboration, pouvoir répartir les responsabilités par secteur d'activité, trouver les lieux d'accueil ou d'exercice, etc.)
- Il faudrait arriver à avoir un(e) responsable de chaque suivi de projet, en incluant éventuellement des personnalités extérieures à l'association.
- Il est urgent d'étoffer l'effectif d'adhérents actifs et de rallier des personnes possédant des compétences en Histoire, architecture, Histoire de l'Art, techniques numériques … par quels moyens ?
- Il faut réfléchir à générer plus d'attractivité. Le grand public ne cerne peut-être plus notre identité suite à la fermeture du château, et à la suspension des parutions ?
- Si le poste de président(e) adjoint(e) n'apparaît pas indispensable, il faut qu'un membre du CA soit automatiquement mis en responsabilité de l'association en cas d'absence du/de la président(e) qui peut être subite et imprévue.
- La présidente actuelle occupe également le poste de secrétaire, le trésorier en en assumant quelques éléments.
- Les membres de BHP devraient formuler ce qui les réunit. Le CA pourrait rédiger une « Profession de foi » de l'association définissant son identité. Nous actons avec satisfaction la reconnaissance de BHP par la Commune de Beynes qui envisage volontiers un futur partenariat, dont les modalités seront à définir en fonction du projet, L'ACIME, à qui nous avions proposé un power point sur l'histoire du château (à terminer), la Plaine de Versailles, Dominique Bouchez proposant à BHP de s'inscrire à un programme de « petits évènements dans les villes de la Plaine de Versailles » dès le printemps prochain (à préparer, sans certitude de la réalisation), le CRARM avec lequel nous collaborons dans le cadre du PCR de la Mauldre : un expert des édifices religieux viendra « inventorier et lire » les nombreux remaniements de l'église Saint-Martin.
- Il semble souhaitable de répondre favorablement aux sollicitations de participations de la part de la commune. (Fêtes de Beynes, Journées Européennes du Patrimoine …)

- Il peut apparaître vain à certains d'élaborer des projets ; cependant, certains autres arguent du fait d'être prêts à redéployer ces activités déjà définies dès que cela sera possible.
- Lister de nouveaux thèmes de conférences, et de nouveaux lieux de visite. Reprendre ceux qui ont dû être annulés ?

5. Le CA :

La Présidente rappelle que le CA actuel (AG 2020) est composé de 11 personnes. Deux personnes souhaitent pour raisons personnelles démissionner : Annie Stender et Jean-Michel Lherbier. De plus, Marie-Josée Acory, Jean-Marc Bruneau, Evelyne Lafforgue et Sophie Sauteur, arrivés en fin de mandat, se représentent aux suffrages des adhérents.

Un siège est à pourvoir par un représentant désigné par la municipalité.

Dès à présent, l'atelier d'archéologie s'interroge sur celui et/ou celle qui accepteront d'animer l'atelier. Patrick Martinet accepte de continuer à informatiser les travaux.

Jean-Louis Viard accepte de continuer à s'occuper de la maintenance du Site de BHP (Le site demande à être complété, il va falloir s'y employer)

Jean-Marc Bruneau souhaite conserver la fonction de trésorier

Jean-Michel Lherbier ne se représentera pas. Il restera adhérent.

Jean-Claude Schmutz a réalisé la maquette d'un magnifique calendrier qui pourrait être édité pour vente dès la fin 2021. Il suggère de réfléchir dès à présent d'un aménagement des casemates du château en « musée médiéval » et ceci, bien avant d'y avoir de nouveau accès

Jacques Courtiés a fait acte de candidature. Il souhaite se vouer aux recherches dans les fonds d'archives, travailler avec le CRARM et s'occuper de la partie randonnée des randos/culture.

Le nouveau CA se présentant aux suffrages des adhérents est le suivant :

- Acory Marie José (Mandat jusqu'à fin 2024)
- Bernard Yvonne (Mandat jusqu'à fin 2022)
- Bruneau Jean-Marc (Mandat jusqu'à fin 2024)
- Courtiès Jacques (Mandat jusqu'à fin 2024)
- Lafforgue Evelyne (Mandat jusqu'à fin 2024)
- Lagrange Bernard (Mandat jusqu'à fin 2022)
- Rossi Jaouen Marie-Josée (Mandat jusqu'à fin 2022)
- Sauteur Sophie (Mandat jusqu'à fin 2024)
- Schmutz Jean-Claude (Mandat jusqu'à fin 2023)
- Viard Jean-Louis (Mandat jusqu'à fin 2023)

Les adhérents se sont prononcés sur la composition proposée du CA par :

Votants : 31 Pour : 31 Contre : 0 Abstentions : 0

La composition du CA est acceptée à l'unanimité.

Une réunion du CA aura lieu après l'AG pour désigner les fonctions de chacun au sein du nouveau CA, selon les statuts de 2016 :

- Un(e) président(e)
- Un(e) vice-président(e)
- Un(e) secrétaire + éventuellement adjoint (e)
- Un trésorier/une trésorière + éventuellement un (e) adjoint(e)

6 : Questions diverses :

Dans la vitrine archéologie située à la Barbacane, et gérée par BHP, il a été mis en place une explication précisant la provenance des pièces présentées. Cette vitrine sera renouvelée au fur et à mesure de la progression des travaux de l'atelier archéologie de l'association.

Tout dernièrement, un historien récemment diplômé s'est mis au service de BHP. Il est actuellement en train de transcrire des originaux d'archives ayant trait au château, en ligne, et il se déclare volontaire pour se former à la fonction de guide (merci à Marie-José Acory qui l'a « recruté »).

L'assemblée électronique a été déclarée close le 21 février à 0h00.

La Présidente, Evelyne Carlu Lafforgue